

Une autre vie s'invente ici

Les Parcs naturels régionaux européens : des territoires précurseurs de la transition agro-écologique ?

WEBINAIRE DU 5 AVRIL 2022

NOTE DE SYNTHÈSE

sept 2022

CONSEIL D'ORIENTATION,
DE RECHERCHE ET DE
PROSPECTIVE



INRAE



Comité d'organisation : Dominique Vollet (Institut Agro Rennes-Angers), avec la collaboration de Marie-Pierre Arlot (INRAE) et Nicolas de Menthère (INRAE), Maryvonne Lassalle-de-Salins (AgroParisTech) et François Mitteau (CORP - Fédération Nationale des PNR), François Colson (CORP)

1-RAPPEL SUR L'ORGANISATION DU WEBINAIRE

L'objectif du webinaire était de croiser les regards des gestionnaires de parcs naturels européens et de scientifiques de disciplines différentes (à la fois biotechniques et sciences humaines et sociales) pour appréhender dans quelle mesure les parcs naturels régionaux peuvent avoir une fonction de laboratoire dans la mise en œuvre de la transition agro-écologique, susceptible d'inspirer d'autres territoires et filières, et aider à formuler des recommandations pour promouvoir plus massivement l'agro-écologie dans tous les territoires.

Quels sont en particulier les leviers qu'il faudrait mobiliser pour accélérer son développement ? Quelles initiatives mériteraient d'être plus largement diffusées à l'échelle nationale et européenne en particulier au travers de la PAC ?

Ce webinaire s'inscrit dans le partenariat formalisé en avril 2021 par un accord-cadre, entre la fédération des PNR, INRAE, l'Institut Agro et AgroParisTech. Ce partenariat vise à renforcer le lien à la recherche et la fonction laboratoire des PNR pour en faire des territoires pilotes face aux défis contemporains qui touchent nos territoires ruraux, notamment liés au changement climatique.

Ce webinaire a bénéficié de la labellisation Présidence française de l'UE (PFUE).

Le webinaire a rassemblé 270 participants : élus locaux, agents des PNR, collectivités territoriales ou des services de l'Etat, chercheurs ou enseignants chercheurs.

L'enregistrement du séminaire est accessible sur le site de la fédération des PNR : [Vidéo du webinaire](#)



Les Intervenants :

Introduction par Philippe Perrier-Cornet du Conseil d'orientation recherche et prospective (CORP) de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.

Témoignages de parcs naturels régionaux (PNR) engagés dans le développement de l'agroécologie :

- PNR du Morvan, représenté par Coralie Jean-Abauzit, Chargée de mission "agro-écologie et milieux ouverts herbacés" ;
- PNR des Alpilles et de Camargue représenté par Sirine Bencheikh, Chargée de mission agroécologie au PNR de Camargue et Sylvain Della Torre, Chargé de mission agro-écologie au PNR des Alpilles ;
- Parc naturel Burdinale-Mehaigne (Belgique), représenté par Hadrien Gallet, Chargé de mission LEADER Agriculture & Biodiversité ;
- PNR des Caps et marais d'Opale, représenté par Emilie Lacour, Chargée de projet Transaé (Transformations du travail et transition vers l'agroécologie en élevage de ruminants) ;

Regards scientifiques : les témoignages des parcs ont été commentés par les regards de scientifiques de différentes disciplines :

- Cécile Barnaud, INRAE, Chargée de recherche en géographie sociale, UMR Dynafor, Toulouse ;
- Safia Mediène, Maîtresse de Conférences en agronomie et agro-écologie, AgroParisTech, UMR Agronomie, Paris ;
- Valérie Viaud, Directrice de Recherche INRAE, agronomie et sciences de l'environnement UMR SAS, Rennes ;
- Jacques Wery, Chef du projet stratégique de l'Institut Agro, Montpellier.
- Echanges avec les participants via le chat (modérateurs : Marc Lutz et Marjorie Jouen du CORP)

Intervention finale :

« L'agro-écologie dans les parcs européens » par Stefania Petrosillo, Chargée de mission pour les relations avec l'UE et le Conseil de l'Europe à la Fédération Europarc.

Conclusion de Michael Weber, Président de la Fédération des PNR de France.

2 - PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU WEBINAIRE :

Une nature très hétéroclite des freins et des leviers d'adoption de pratiques agro-écologiques

Les freins à l'adoption des pratiques agro-écologiques sont à la fois multiples et différenciés selon les territoires. Dans le Parc naturel belge Burdinale Mehaigne dominé par les cultures céréalières de plaine comme dans le PNR français du Morvan de moyenne montagne, les valeurs individuelles, souvent elles-mêmes liées à un effet marqué de génération, restent une variable clé, qui joue sur la perception des risques et intérêts effectifs ou représentés d'adopter de nouvelles pratiques.

Les freins liés à un faible niveau de connaissances ont souvent été mentionnés. L'exemple de la démarche Paturajust dans le Morvan montre, par la sensibilisation à l'observation des troupeaux et des parcelles, l'importance du rapport aux connaissances sur la gestion des paturages,). Pour cette raison, la formation (initiale et continue) joue un rôle très important dans le déploiement de pratiques agro-écologiques.

Une coopération entre territoires très favorable à la diffusion de pratiques agro-écologiques

La coopération entre territoires est particulièrement favorable au développement de pratiques agro-écologiques car elle rend possible un lien à la fois plus intense et territorialisé à la formation sur ces pratiques. De ce point de vue, l'exemple des PNR de Camargue et des Alpilles est particulièrement illustratif : grâce au renforcement des liens avec la

recherche et l'enseignement agricole, il a pu être proposé par chacun des Parcs des thématiques de stage et de sites d'accueil pour les différents établissements.

La coopération mise en œuvre via un programme LEADER dans le cas de la Camargue, a été rendue possible certes par la proximité géographique entre deux parcs mais surtout par l'historique de travail en commun (sur les savoirs écologiques paysans, notamment) et l'existence de filières partageant des enjeux communs entre les deux parcs. Au total, la mutualisation des moyens et des réseaux a donné une ampleur supplémentaire aux actions mises en œuvre.

Un intérêt certain des approches systèmes pour comprendre et diffuser les pratiques agro-écologiques

Les expérimentations menées dans le cadre du projet européen Transaé porté par le PNR des Caps et marais d'Opale ont abouti à la mise en œuvre d'un protocole construit avec les agriculteurs dans l'esprit d'un dialogue paysan-chercheur, qui a été étendu au choix des indicateurs de suivi des expérimentations (sol en particulier).

Il a été choisi de se placer dans une approche système, considérant le lien entre l'expérimentation et le reste de la ferme, les objectifs et questionnements de l'agriculteur, en se plaçant à l'échelle d'une rotation (minimum 3 ans), ce qui a rendu possible le changement de pratiques chez les agriculteurs partenaires.

Une place des filières à ne pas négliger dans la diffusion des pratiques agro-écologiques

Bien que les études de cas présentées aient peu insisté sur le rôle des filières, l'importance des débouchés économiques et des compétences des filières en agro-écologie a été mentionnée à plusieurs reprises (notamment dans le programme Transaé). Les programmes d'agro-écologie peuvent conduire à développer de nouvelles cultures (légumineuses par ex.), pour lesquelles il convient de raisonner sur l'ensemble de la filière pour permettre la diffusion de pratiques agro-écologiques.

Un rôle clé de l'accompagnement dans le changement d'échelle en agro-écologie

Dans tous les exemples exposés, l'accompagnement représente une condition indispensable au changement d'échelle dans la mise en œuvre de l'agro-écologie.

Les acteurs de l'accompagnement peuvent être très diversifiés :

CIVAM, chambres d'agriculture, établissements d'enseignement supérieur dans le Morvan ; Groupes de recherche (GERDAL en France, CRA-W et EVIlvo en Belgique) pour Caps et Marais d'Opale.

Dans le Morvan, l'accompagnement est basé sur différentes approches : apprendre ensemble et se donner un cadre commun ; appréhender et voir ce qui se fait chez les autres (les retours d'expérience) ; essayer, expérimenter, observer et ajuster, prendre confiance.

Le partenariat Territoire/Association d'agriculteurs/laboratoire de recherche mis au point dans l'expérience Transaé a stimulé l'échange de pratiques entre agriculteurs. Ce partenariat s'est avéré très efficace pour déployer à large échelle des expérimentations de pratiques innovantes (exemples : valorisation des arbres pour la litière ; optimisation du pâturage, amélioration de l'autonomie alimentaire et

de la qualité de travail avec le vèlage groupé) auprès d'une majorité des exploitations des territoires retenus en raison des fortes complémentarités du partenariat en termes de compétences (recherche/accompagnement/animation) et le partage de bases communes dans la mise en œuvre des démarches d'accompagnement (séminaires d'analyse de pratique proposés par le GERDAL notamment).

Une approche territoriale très favorable pour la gestion des approches agro-écologiques

L'approche territoriale a constitué le terreau de base permettant le partage et l'accompagnement des démarches collectives. Celles-ci se trouvent d'autant plus renforcées qu'elles trouvent appui dans des démarches comparables sur des territoires proches. Les trois dynamiques collectives et propres à chaque territoire (Groupe « ABC » en Wallonie ; Groupe « sol » en France ; « Groupe « cultures-élevage » en France) se sont ainsi renforcées mutuellement dans le cadre du projet Transaé.

Quelle place des politiques publiques dans le soutien à l'agro-écologie ?

Bien que les affichages initiaux forts de la nouvelle Politique Agricole Commune en termes de transition agro-écologique soient finalement devenus beaucoup plus modestes, les acteurs favorables au développement de pratiques agro-écologiques parviennent à mobiliser une diversité de leviers de financement : MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) dans le Burdinale-Mehaigne, programme Leader et collectivités territoriales en Camargue et

dans les Alpilles pour identifier des filières pertinentes pour l'agro-écologie, Interreg pour Caps et Marais d'Opale.

D'autres dispositifs du deuxième pilier de la PAC pourraient tout à fait être pertinemment mobilisés, notamment les Partenariats européens pour l'innovation (PEI). A condition d'être soutenus dans la démarche, les parcs naturels régionaux pourraient s'en emparer. Utilisés à bon escient et façon originale, les PEI peuvent reposer sur une coopération entre des agriculteurs et/ou des forestiers avec l'appui de chercheurs ou d'agences de développement pour innover en matière de transition agroécologique.

Les acteurs des territoires peuvent aussi s'emparer de programmes parallèles à la PAC mis en place récemment par la Commission européenne, en particulier le Green Deal, le programme Farm to Fork qui vise à associer l'agriculture et une alimentation saine.



Conclusion finale : Osons quelques conseils aux territoires et filières ...

L'ensemble des expériences présentées permettent de tirer quelques enseignements plus généraux au profit des territoires comme des filières :

- Ne pas hésiter à se sentir légitime pour porter l'innovation et l'expérimentation (Cf. l'expérimentation des litières sur copeaux de bois dans le PNR Caps et marais d'Opale) ;
- S'appuyer sur des groupes d'agriculteurs pour partager les expériences ;
- Choisir un positionnement d'accompagnement de la transition avec

des partenaires variés (associatifs, groupe de recherche, enseignement supérieur) afin de créer un lien de confiance, aborder les besoins de chacun, comprendre les ressorts d'action ;

- Favoriser les coopérations entre territoires, s'interroger sur les modalités de diffusion des pratiques au-delà des PNR, qui restent des contextes spécifiques dans le cadre de coopérations inter-territoriales ;
- Savoir mobiliser une diversité d'outils financiers au-delà du second pilier de la PAC (FEDER, agences de l'eau, Interreg, programmes LEADER) mais aussi PEI, et demain Farm to Fork et Green Deal. En raison des craintes suscitées par l'approvisionnement de l'Europe suite à la crise ukrainienne, la tentation peut être grande de revenir sur ces derniers programmes... Or, ils peuvent justement constituer une gestion efficace et résiliente des enjeux de production alimentaire comme environnementaux dans le contexte de changement climatique !

Rédacteur : Dominique Vollet (Institut Agro Rennes-Angers), avec la collaboration de Marie-Pierre Arlot (INRAE), Maryvonne Lassalle-de-Salins (AgroParisTech) et François Mitteau (Conseil d'orientation recherche et prospective, Fédération Nationale des PNR).

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  @FederationPNR

**CONSEIL D'ORIENTATION,
DE RECHERCHE ET DE
PROSPECTIVE**

